

Bonjour,

suite à l'enquête publique concernant la limite maritime du courant de contis sachet que je suis contre le changement de toute limite et que je demande qu'elle soit sur la zone 4 le plus proche du pont rouge qui est le premier obstacle maritime. Dans l'intérêt de tous les utilisateurs du courant , il faut que l'on puisse se balader le long des berges du courant avec les enfants en famille se promener en toute tranquillité et avoir accès de manière générale sans que ce soit un lieu privatisé, ce domaine maritime et commun à tous doit le rester libre et jouir d'un lieu qui nous appartient de manière libre merci à vous de prendre cette bonne décision et je pense qu'on est tous unanime de ce côté-là. Utilisateur du lieu , promeneur, pêcheur, navigateur et citoyen du village investi de manière bénévole à la préservation de ce joyau maritime.

cordialement

Lopez manolo